

Kit plaidoyer

Élections législatives

12 et 19 juin 2022

L'adoption à l'unanimité de la loi du 14 décembre 2020 permet désormais le prolongement de l'expérimentation "Territoires zéro chômeur de longue durée" et son extension à au moins cinquante nouveaux territoires. C'est une victoire collective décisive dans l'affirmation du droit à l'emploi.

Mais notre mobilisation ne s'arrête pas là ! Nous souhaitons nous emparer des campagnes électorales 2022 pour imposer le droit à l'emploi dans le débat démocratique. Dans la continuité des actions menées dans le cadre de l'élection présidentielle, notamment la Grande mobilisation pour le droit à l'emploi et la tribune publiée par la coalition pour le droit à l'emploi, nous vous proposons d'aller encore plus loin avec **un kit de mobilisation spécial législatives**. En effet, **les futur-es parlementaires auront dans leurs mains le pouvoir de décider de la suite de l'expérimentation, l'enjeu est donc essentiel ! C'est aussi votre mobilisation locale qui déterminera l'avenir national de l'expérimentation !**

L'objectif de ce kit ? Il est simple : vous aider à convaincre les futur-es député-es qu'ensemble, nous pouvons faire de l'emploi un droit ! Concrètement, il s'agit d'organiser notre mobilisation sur les territoires pour convaincre de la pertinence du projet et amener les futur-es élu-es à s'engager pour le droit à l'emploi :

- par l'élaboration et le vote d'une 3e loi qui permettra à tous les territoires qui le souhaitent de devenir un territoire zéro chômeur de longue durée,
- par un renforcement des moyens des acteurs du droit à l'emploi sur les territoires.

Comment ? En vous proposant une palette d'outils que vous pouvez mobiliser dans le cadre de la campagne "En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi !".

Depuis le début de cette aventure, c'est la mobilisation des acteurs et des actrices de terrain qui a permis de faire avancer ce projet. Aujourd'hui, nous sommes à un moment charnière. L'engagement de toutes et tous sur les territoires est une condition majeure de réussite du projet. Le plus grand levier de conviction, c'est vous et nous, dans nos échanges de terrain au quotidien, notamment avec les décideurs et décideuses publics. Alors n'hésitez pas à vous saisir de ces outils pour convaincre !

Des arguments pour convaincre

Concrètement, qu'attend-on des futur-es député-es ?

👉 Une fiche synthétique sur les enjeux du projet pour la prochaine mandature parlementaire

La future majorité parlementaire aura un rôle essentiel pour permettre le déploiement de la 2e étape expérimentale dans de bonnes conditions mais aussi pour commencer à préparer la 3e étape. Vous trouverez ici [une fiche synthétique qui résume les enjeux du projet pour les futur-es député-es](#).

Qu'est-ce que "la coalition pour le droit à l'emploi" ? Que porte-t-elle ?

👉 La tribune pour le droit à l'emploi publiée dans le Journal du Dimanche en mars 2022

Le 11 mars dernier, les membres de la coalition pour le droit à l'emploi ont publié dans le JDD [une tribune Ensemble, faisons de l'emploi un droit](#) fortement relayée. En proposant de mettre en place une garantie d'emploi territorialisée, elle est un pas de plus vers le droit à l'emploi pour toutes et tous, partout. N'hésitez pas à la relayer à vos candidat-es et partenaires locaux !

Quel outil pour présenter le projet ?

👉 Le livret de présentation

Vous retrouverez ici [le livret de présentation](#) sur le projet à remettre ou à envoyer à vos interlocuteurs et interlocutrices pour les acculturer globalement au projet.

Trouver des réponses aux questions posées régulièrement sur le projet ?

👉 La Foire aux questions TZCLD

Qu'est-ce qu'un territoire zéro chômeur de longue durée ? Pourquoi n'y a-t-on pas pensé plus tôt ? TZCLD : un coût supplémentaire pour la collectivité ? Qu'est-ce que le projet va changer pour la société ? Pour les territoires ? Pour les personnes ? Pour répondre à ces questions et à bien plus encore, n'hésitez pas à utiliser l'outil en ligne sur le site tzclld.fr : [une Foire aux questions qui recense plus de 90 questions sur le projet](#) et permet d'éclairer toute personne, initiée ou non, au projet, voire de développer une connaissance plus approfondie sur certains aspects plus techniques.

Des outils pour mobiliser

Pour interpeller les candidat·es et les amener à s'engager en faveur du droit à l'emploi

👉 Un modèle de courrier + une charte d'engagement à signer

Fort.es de notre Grande mobilisation pour le droit à l'emploi du 12 mars place de la Bastille à Paris et des démarches de plaidoyer engagées auprès des candidat.es à la présidentielle, nous vous invitons à vous tourner vers les candidat.es républicain.es aux élections législatives sur votre circonscription. Vous trouverez ici [une proposition de courrier](#) que vous pouvez adapter à votre situation locale et accompagner de [la charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi](#) que les candidat.es sont amené.es à signer. N'hésitez pas à les relancer pour leur demander un rendez-vous avant les élections afin de leur présenter le projet et son état d'avancement localement.

[Les réponses des neuf candidat·es républicain·es à la présidentielle à notre proposition en faveur du droit à l'emploi](#)

→ **Emmanuel Macron (LREM)** a signé [notre charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi](#).

→ **Anne Hidalgo (PS)** a signé [notre charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi](#).

→ **Yannick Jadot (EELV)** a signé [notre charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi](#).

→ **Nathalie Arthaud (LO)** n'a pas signé notre charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi mais ses équipes nous ont apporté une réponse circonstanciée.

→ **Philippe Poutou (NPA)** n'a pas signé notre charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi mais ses équipes nous ont apporté une réponse circonstanciée.

→ **Jean-Luc Mélenchon (LFI)** n'a pas répondu à nos sollicitations mais a intégré la garantie d'emploi dans son programme.

→ **Fabien Roussel (PCF)** n'a pas répondu à nos sollicitations mais a intégré le droit à l'emploi dans son programme.

→ **Jean Lassalle (Résistons)** n'a donné aucune suite à nos sollicitations.

→ **Valérie Pécresse (LR)** n'a donné aucune suite à nos sollicitations.

N'hésitez pas à vous tourner vers les candidat.es aux législatives de votre circonscription se présentant sous l'étiquette de ces partis en leur relayant ces positions !

👉 Organiser un débat sur le droit à l'emploi

Vous pouvez adapter le modèle de courrier ci-dessus et inviter **les candidat·es aux législatives à un débat sur le droit à l'emploi organisé sur votre territoire**. L'occasion de les interpeller collectivement sur cette question.

👉 Pour les territoires habilités, faites du Laboratoire des travaux utiles une vitrine du projet sur les territoires à l'attention des candidat·es



Le Laboratoire des travaux utiles aura lieu cette année du 30 mai au 3 juin. À quelques jours des élections législatives, c'est l'outil idéal pour montrer concrètement ce qu'est le projet et porter la question du droit à l'emploi auprès des futur·es député·es. N'hésitez pas à vous emparer de cet événement pour inviter les candidat·es aux élections législatives ([modèle de courrier d'invitation ici](#)), leur faire découvrir votre/vos entreprise·s à but d'emploi, ses salarié·es et les activités utiles développées.

[En savoir plus sur le Laboratoire des travaux utiles 2022 et les outils pour l'organiser.](#)

Pour être visibles et reconnus

👉 Des visuels et des outils pour vos communications + des affiches à coller et distribuer



Visuels pour les réseaux sociaux, bannière de signature mail, flyer (visuel ci-contre), logo de la campagne 2022... Tous les outils et visuels de communication de la campagne « En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi ! » [sont téléchargeables via le site de TZCLD](#). Faire connaître le projet et le rendre incontournable, c'est aussi faire en sorte qu'il soit le plus visible et reconnaissable possible. Alors n'hésitez pas à vous emparer de ces visuels et outils !

Pour donner de la visibilité à votre projet et à cette campagne pour le droit à l'emploi, continuez à distribuer les affiches « En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi ! » à vos



commerçants et dans les locaux de vos partenaires et à les coller sur les panneaux d'affichage libre de votre territoire. N'hésitez pas à l'utiliser lors de vos événements également.

Pour avoir des relais d'information locaux

👉 Informez la presse locale de votre démarche

N'hésitez pas à informer la presse locale de votre mobilisation et des interpellations des candidat·es que vous avez engagées via un communiqué de presse ou une invitation pour un point presse sur le projet avec l'ensemble des acteurs et actrices du projet localement.

Donnons encore plus de visibilité à nos actions !

Relayons nos communications respectives sur les réseaux sociaux

👉 L'association TZCLD est présente sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#). Lorsque vous communiquez sur les réseaux sociaux, n'oubliez pas de taguer l'association TZCLD pour que nous puissions les voir facilement et les relayer rapidement.

 @zerochomeurLD  @ZeroChomeurLD  Territoires zéro chômeur de longue durée

👉 Nous vous invitons à relayer les communications et les actualités publiées sur ces différents réseaux sociaux par l'association TZCLD.

Relayez les autres initiatives nationales de plaidoyer qui portent le droit à l'emploi

Nous ne sommes pas seul·es à porter la revendication du droit à l'emploi ! Des initiatives nationales de plaidoyer menées en vue des élections 2022 soutiennent également ce combat et peuvent être relayées auprès de vos candidat·es :

- **Le Pacte du pouvoir de vivre**, dont TZCLD est membre aux côtés de 65 autres organisations nationales, a édité [un livret de 90 propositions](#) à l'occasion de l'élection présidentielle et des

élections législatives 2022. [La proposition n°11 est d'assurer une garantie d'emploi contre le chômage de longue durée mise en œuvre dans les territoires](#). Le Pacte du Pouvoir de Vivre est organisé en groupes locaux. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour organiser des initiatives d'interpellation des candidat·es de votre circonscription en commun.

- **Le collectif Alerte** qui regroupe 34 fédérations et associations nationales ainsi que des collectifs inter-associatifs locaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion a également édité [des propositions à l'attention des candidat.es aux élections en 2022](#). La proposition n°5 est d'intensifier la lutte contre le chômage de longue durée, notamment en donnant les moyens nécessaires au déploiement de TZCLD et de lancer les travaux en 2025 pour pérenniser le droit à l'emploi.
- **ESS France, la chambre nationale de l'économie sociale et solidaire**, a également publié [son plaidoyer pour 2022 à l'attention des candidats aux élections](#). L'une des propositions de l'orientation n°4 "Pour un pouvoir de vivre du plus grand nombre" s'intitule "[Pour un réel droit à l'emploi](#)" et appelle les candidat.es à s'engager pour une troisième loi visant à garantir les moyens et à pérenniser TZCLD.
- [Le livre blanc "Paroles de chômeurs"](#) édité par un collectif d'associations en janvier 2022 propose de créer des emplois au plus près des personnes en s'inspirant de l'expérimentation TZCLD.

Ce kit n'a pas la prétention d'être exhaustif mais de vous donner des pistes d'action et des outils pour mobiliser et pour convaincre. Vos idées et initiatives sont les bienvenues.

Bravo pour votre mobilisation ! C'est ensemble que nous ferons de l'emploi un droit !